

# MOBILISER LES PROCESSUS QUI FAVORISENT LE CHANGEMENT DES PERSONNES

La question du changement est bien souvent au cœur des démarches d'éducation à l'environnement et de développement durable. Changements individuels et collectifs dans les manières d'envisager les autres et les choses, dans les manières de réfléchir et de décider ensemble, dans les manières d'agir, de produire et de consommer.

► Il est donc essentiel pour les animateurs et les éducateurs d'être en capacité d'adopter une posture qui soit la plus favorable possible aux changements individuels et collectifs, et de posséder une culture solide de la notion de changement et des processus qui sont à l'œuvre.

## OBJECTIFS

- Distinguer les différentes approches et les façons de faciliter le changement chez l'adulte.
- Identifier les applications possibles dans les domaines de la sensibilisation et de la formation.

## CONTENUS

- Les différentes approches du changement et des processus du changement.
- Les freins, les leviers, l'accompagnement, la facilitation des processus.
- Des démarches et techniques utilisées auprès d'adultes, collectives et individuelles (approche sensoriel, le pouvoir d'agir, communication engageante, nudge...).

## DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'interventions en séance plénière et de temps de mise en débat et de réflexion en ateliers.

## PUBLIC

- Éducateurs à l'environnement, responsables pédagogiques, chargés de mission environnement et développement durable, responsables de structures éducatives.

## FORMATRICE

- Lara MANG-JOUBERT, consultante et formatrice, OXALIS-Scop.



### STAGE N°C5

#### DATES ET LIEU

► 2 jours de formation les jeudi 3 et vendredi 4 mai 2018 à Bordeaux (33000).

► Possibilité d'hébergement sur place.

► Inscription avant le 3 avril 2018.

#### FRAIS PÉDAGOGIQUES

► À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 70 €\*

► À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 140 €\*

► Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 300 €\*

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription

► pages 48-49